
MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DES CARRIERES
ADMINISTRATIVES

1994
DECRET N° 94-333 du 15 Juillet 1994 /MFPRA-DGFP-DGCA-SAV.-

accordant une bonification de 10% du
salaire mensuel à Monsieur BAFOUA (Justi-
tin) Professeur Certifié de 10ème éche-
lon des Cadres de la Catégorie A, Hié-
rarchie I des Services Sociaux (Ensei-
gnement).-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT;

(/ I S A S :

D. G. B.

- (/u la Constitution du ~~15 Mars 1992~~ ;
(/u la Loi n° 021/89 du 14 Novembre 1989, portant refonte
du Statut Général de la Fonction Publique ;
(/u le Décret n° 62/130/MF du 09 Mai 1962, fixant le régime
des rémunérations des Fonctionnaires ;
(/u le Décret n° 62/198/FP du 05 Juillet 1962, relatif à
la nomination et à la révocation des Fonctionnaires des Cadres de la
Catégorie A, Hiérarchie I ;
(/u le Décret n° 64/165 du 22 Mai 1964, fixant le Statut
Commun des Cadres de l'Enseignement ;
(/u le Décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974, abrogeant et
remplaçant les dispositions du Décret n° 62/196/FP du 05 Juillet 1962,
fixant les échelonnements indiciaires des Fonctionnaires ;
(/u le Décret n° 82/256 du 24 Mars 1982, accordant des avan-
tages particuliers au Personnel des Services Sociaux (Enseignement) ;
(/u le Décret n° 93/15 du 02 Juin 1993, portant nomi-
nation du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
(/u le Décret n° 93/13 du 24 Juin 1993, portant nomi-
nation des Membres du Gouvernement ;
(/u le Décret n° 93/12 du 19 Juillet 1993, portant orga-
nisation des intérim des Ministres ;
(/u le Décret n° 85/260 du 05 Mars 1985, déterminant le
circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avance-
ments et révisions des situations administratives des Agents de
l'Etat ;
(/u le Décret n° 90/726 du 14 Novembre 1990, portant dé-
blocage des effets financiers des avancements et des révisions des
situations administratives ;
(/u l'Arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958, fixant le régle-
ment sur la solde des Fonctionnaires ;
(/u le Décret n° 90/219/MTSS-DGFP-DGPCE-SAV du 10 Mai 1990,
portant promotion au titre de l'année 1989 des Professeurs Certifiés
des Cadres de la Catégorie A, Hiérarchie I des Services Sociaux (En-
seignement) de la République Populaire du Congo ;
(/u la Lettre de Préavis de Mise à la Retraite n° 369/MFPRA
DGFP-DME-SRDR du 23 Décembre 1992 ;

D.G.C.F.

(/) E C R E T E :

Article 1er : En application des dispositions du Décret n° 82/256 du 24 Mars 1982 notamment en son article 5 point n° 3 susvisé, il est accordé à Monsieur BAFOUA Justin, Professeur Certifié de 10ème échelon, indice 1950 des Cadres de la Catégorie A, Hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) en service à l'Inspection Générale de l'Enseignement, admis à la retraite pour compter du 1er Août 1993, une bonification de 10% du salaire mensuel pour compter du 1er Août 1992.

Article 2 : Le présent Décret ^{qui} prendra effet tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde pour compter de la date ci-dessus indiquée sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 15 Juillet 1994

PAR LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES,

Général - Jacques Jochim YHOMBY-OPANGO.

- Jean Prosper KOYO.

IMPLIATIONS :

- J.O.R.C.....1
- D.G.B.....2
- D.G.C.F.....2
- I.G.E.....1
- C.R.F.....1
- DPAA-SP.....3
- DOSSIER-DPAA.....2
- DOSSIER-DGCA.....2
- INTERESSE1